GYMVAUD
Association Cantonale
Vaudoise de Gymnastique

L'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique recherche

Un·e responsable technique pour la Division Agrès – (poste bénévole)

La Division Agrès est un organe fondamental de l'ACVG. Le membre exerce une fonction au sein de la Division Agrès, mais aucune fonction au sein du Comité cantonal.

Le·la responsable technique de la Division Agrès a un certain nombre de tâches spécifiques listée ci-après.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Le·la responsable technique de la Division Agrès gère les tâches suivantes, en coordination avec le·la responsable de Division :

- Assurer le bon fonctionnement de la Division et de ses subdivisions ;
- Maintenir un lien régulier avec les responsables techniques et les sociétés membres (notamment au travers de la newsletter et de la mise à jour de la page internet de la division) ;
- Participer aux séances du comité technique (**3 à 4** p/année) (et collaborer avec les autres divisions) et aux séances de Division (6 p/année) ;
- Superviser la planification annuelle des cours, concours et autres manifestations de la Division et veiller à leur préparation et leur bon déroulement ;
- Proposer au comité technique les modifications à apporter aux cahiers de charges des manifestations placées sous la responsabilité de la Division et aux prescriptions des dites manifestations ;
- Appliquer et faire respecter les décisions et directives cantonales, romandes et nationales.

<u>Compétences/profil</u>

- Bonnes connaissances de la Gymnastique aux Agrès ;
- Savoir communiquer et travailler en équipe ;
- Facultés de coordinateur et de leadership ;
- À l'aise avec l'informatique et excellente maîtrise des outils bureautiques courants ;
- Avoir un sens de l'organisation et apprécier les tâches administratives.

Entrée en fonction :

Dès que possible

En cas d'intérêt ou pour de plus amples renseignements, prière de contacter M. Robin Carnello robin.carnello@acvg.ch qui se fera un plaisir de vous répondre.